

Stationnement dans les Marolles : la Ville de Bruxelles présente une solution alternative

Bruxelles, le 26 février 2015 – La Ville de Bruxelles présente une solution alternative au projet de parking initialement prévu sous la Place du Jeu de Balle.

Une solution qui réduit la pression automobile dans les environs du Vieux Marché. Ainsi, compte tenu des besoins du quartier et dans le but de rencontrer les intérêts des habitants, le stationnement des véhicules de plus de 2 tonnes sera interdit et de nouveaux emplacements seront entièrement dédiés au stationnement des commerçants du Vieux Marché, sur le boulevard de Waterloo.



Nouveaux emplacements de parkings exclusivement réservés aux camionnettes des commerçants du Vieux Marché – Légende : (A) place du Jeu de Balle, zone interdite aux + 2T, (B) nouvelle zone de stationnement réservée.

Pour répondre aux problèmes de stationnement dans le quartier des Marolles tout en offrant une option qui permette de rencontrer les intérêts des riverains, la Ville de Bruxelles a choisi une solution alternative au projet initial de parking prévu sous la place du Jeu de Balle.

Situés plus précisément sur le boulevard de Waterloo, entre la rue de la Prévoyance et le rond-point Louise, ces emplacements se déploient à proximité directe de la place du Jeu de Balle. Ce parking, mis à disposition par la Région de Bruxelles-Capitale, devrait permettre de dégorger l'afflux de camionnettes lié à l'activité économique du quartier. Ainsi, des emplacements seront exclusivement mis à la disposition des échoppiers du Vieux Marché, à proximité du Palais de Justice, sur le boulevard de Waterloo.

Le stationnement dans l'ensemble du quartier des Marolles sera interdit aux plus de 2 tonnes, à l'exception des zones de (dé)chargement.

Comme annoncé par le Bourgmestre, Yvan Mayeur, une analyse de la situation réalisée par le Commissariat de police des Marolles (IV^e division) avec le concours du CGAM, a permis de démontrer qu'une solution alternative était possible et que celle-ci rencontrait tant les besoins en matière de stationnement que les attentes de l'ensemble des acteurs locaux et usagers du quartier.

« Notre volonté était de trouver une solution aux problèmes actuels de stationnement dans le quartier et qui tenait compte des besoins de chacun, habitants comme commerçants. Les Marolles représentent un vivier culturel et économique important pour Bruxelles, il est dès lors indispensable qu'une attention particulière soit portée à l'évolution de ce quartier historique », explique le bourgmestre.

Le ministre de la Mobilité Pascal Smet se réjouit : « Je suis heureux que les discussions menées avec le Bourgmestre aient abouti à une solution permettant de préserver le patrimoine des Marolles et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Ce projet illustre le bon dialogue nécessaire entre la Ville et la Région et qui permet de présenter aujourd'hui une solution win-win pour le parking des camionnettes des antiquaires du Marché aux Puces. Nous avons en effet veillé à ce que ce projet soit compatible avec la création d'une piste cyclable séparée et sécurisée sur la petite ceinture. »

Parmi les acteurs locaux, le CGAM, *Comité général d'Action des Marolles*, avait déjà reconnu les problèmes liés actuellement au stationnement dans le quartier et soutient aujourd'hui la nouvelle option présentée par la Ville. « Il est vrai que le quartier des Marolles présente un réel problème lié au stationnement, et ce malgré les parkings de la Porte de Hal et de la place Poelaert. Bien que nous pensions qu'un nouveau parking sous le Jeu de Balle n'était pas souhaitable, nous soutenons aujourd'hui la nouvelle option présentée par la Ville » explique Benjamin Lemmens, Architecte-Conseiller en Rénovation auprès du CGAM.

Priorité aux places publiques :

C'est dans une optique de redéploiement urbain favorisant la proximité et la convivialité que s'inscrivent les projets de réaménagement des places publiques portés par la Ville de Bruxelles. Conscientes des évolutions de nos modes de vie urbains, les autorités communales veulent poursuivre leurs investissements en faveur de l'aménagement urbain, des infrastructures, de la mobilité, du stationnement, selon les besoins actuels et futurs de chaque usager de la Ville.

Dans ce cadre, une attention particulière est portée au redéploiement du quartier des Marolles, dans le respect de ses caractéristiques et des besoins locaux, notamment en regard de son haut potentiel patrimonial et économique.

« Les Marolles figurent parmi les quartiers les plus emblématiques de Bruxelles. Il faut préserver sa qualité de vie, son patrimoine, son commerce atypique qui rendent le quartier unique et attractif, tout en adaptant le cadre de vie aux besoins actuels et futurs de ses habitants et commerçants » conclut Yvan Mayeur.

Contact presse

Ville de Bruxelles, Cabinet du Bourgmestre : Sarah Giancaterini – 0478/04.40.12 – sarah.giancaterini@brucity.be
CGAM : Benjamin Lemmens – 0486/93.25.60 – renovation@cgam.be

